

États financiers annuels

Portefeuilles BMO privé

31 décembre 2018

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

| | |
|--|--|
| Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien | Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes de base |
| Portefeuille BMO privé spécial d'actions canadiennes | Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme |
| Portefeuille BMO privé d'actions américaines | Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés |
| Portefeuille BMO privé d'actions internationales | Portefeuille BMO privé de rendement diversifié |
| Portefeuille BMO privé d'actions américaines de croissance | Portefeuille BMO privé d'actions des marchés émergents |
| Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu | Portefeuille BMO privé spécial d'actions américaines |
| Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme | (collectivement, les « Portefeuilles », individuellement, le « Portefeuille ») |

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chacun des Portefeuilles donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des Portefeuilles aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chacun des Portefeuilles, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, selon le cas, pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chacun des Portefeuilles conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Rapport de l'auditeur indépendant

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chacun des Portefeuilles incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Portefeuilles.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chacun des Portefeuilles, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chacun des Portefeuilles ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Portefeuilles conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chacun des Portefeuilles à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider un Portefeuille ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chacun des Portefeuilles.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Portefeuille, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chacun des Portefeuilles prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chacun des Portefeuilles comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

Rapport de l'auditeur indépendant

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chacun des Portefeuilles;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chacun des Portefeuilles à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chacun des Portefeuilles au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener un Portefeuille à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chacun des Portefeuilles, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 22 mars 2019

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

| Aux | 31 décembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Actif courant | | |
| Trésorerie | 70 006 | 113 818 |
| Placements | | |
| Actifs financiers non dérivés | 2 707 217 | 2 332 257 |
| Montant à recevoir pour la vente de placements | 47 444 | — |
| Souscriptions à recevoir | 1 021 | 1 140 |
| Dividendes à recevoir | 3 738 | 2 632 |
| Total de l'actif | 2 829 426 | 2 449 847 |
| Passif | | |
| Passif courant | | |
| Achats de placements à payer | 32 059 | — |
| Rachats à payer | 811 | 727 |
| Charges à payer | 2 034 | 3 628 |
| Total du passif | 34 904 | 4 355 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 2 794 522 | 2 445 492 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 13,28 \$ | 14,36 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

| Périodes closes les | 31 décembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Revenus d'intérêts | 155 | 67 |
| Revenus de dividendes | 94 078 | 60 283 |
| Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés | | |
| Gain net réalisé | 38 288 | 47 406 |
| Variation de la (moins-value) plus-value latente | (228 502) | 209 981 |
| (Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés | (95 981) | 317 737 |
| Prêt de titres (note 8) | 656 | 555 |
| Gain (perte) de change | 2 581 | (990) |
| Total des autres revenus (pertes) | 3 237 | (435) |
| Total des (pertes) revenus | (92 744) | 317 302 |
| Charges | | |
| Honoraires de sous-conseillers | 12 456 | 9 118 |
| Honoraires d'audit | 25 | 19 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 9 | 8 |
| Retenues d'impôts | 9 195 | 5 703 |
| Droits de garde | 424 | 379 |
| Frais d'intérêts | 14 | 10 |
| Frais juridiques et frais de dépôt | 157 | 100 |
| Frais de service aux porteurs de parts | 503 | 549 |
| Frais d'imprimerie et de papeterie | 15 | 15 |
| Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6) | 2 753 | 3 077 |
| Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire | (5 139) | (3 191) |
| Total des charges | 20 412 | 15 787 |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (113 156) | 301 515 |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8) | (0,57) | 1,99 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

| Périodes closes les | 31 décembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | 2 445 492 | 1 676 278 |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (113 156) | 301 515 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenu de placement net | (74 841) | (60 361) |
| Gains nets réalisés sur placements et dérivés | (45 691) | — |
| Remboursement de capital | (374) | (302) |
| Total des distributions aux porteurs de parts rachetables | (120 906) | (60 663) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 847 766 | 691 128 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 116 347 | 58 369 |
| Rachat de parts rachetables | (381 021) | (221 135) |
| Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables | 583 092 | 528 362 |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 349 030 | 769 214 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période | 2 794 522 | 2 445 492 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

| Périodes closes les | 31 décembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (113 156) | 301 515 |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie | (952) | 1 019 |
| Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés | (38 288) | (47 406) |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés | 228 502 | (209 981) |
| Augmentation des dividendes à recevoir | (1 106) | (876) |
| (Diminution) augmentation des charges à payer | (1 594) | 32 |
| Dividendes reçus sous forme de remboursement de capital | 506 | 476 |
| Dividendes autres qu'en espèces | (11 011) | (2 118) |
| Achats de placements | (1 267 743) | (1 045 735) |
| Produit de la vente et de l'échéance de placements | 697 689 | 542 709 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | (507 153) | (460 365) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (4 559) | (2 297) |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 847 885 | 690 536 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables | (380 937) | (221 191) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | 462 389 | 467 048 |
| Gain (perte) de change sur la trésorerie | 952 | (1 019) |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie | (44 764) | 6 683 |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | 113 818 | 108 154 |
| Trésorerie à la clôture de la période | 70 006 | 113 818 |
| Information supplémentaire | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts* | 155 | 67 |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts* | 73 287 | 52 118 |
| Frais d'intérêts payés* | 14 | 10 |

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---------------------------------|----------------|----------------------|
| ACTIONS | | | |
| <i>Australie — 7,9 %</i> | | | |
| BHP Billiton Limited | 214 590 | 6 964 | 7 068 |
| Brambles Industries Limited | 2 242 511 | 20 183 | 21 886 |
| Computershare Limited | 978 073 | 11 863 | 16 166 |
| CSL Limited | 258 413 | 27 232 | 46 072 |
| Evolution Mining Limited | 3 662 478 | 9 450 | 13 056 |
| Fortescue Metals Group Ltd. | 140 331 | 666 | 561 |
| Newcrest Mining Limited | 412 000 | 7 063 | 8 665 |
| Qantas Airways Limited | 2 263 337 | 12 620 | 12 614 |
| QBE Insurance Group Limited | 1 243 118 | 14 496 | 12 073 |
| Rio Tinto Limited | 141 070 | 8 918 | 10 652 |
| Santos Ltd. | 3 105 289 | 15 799 | 16 362 |
| St Barbara Limited | 1 433 025 | 5 273 | 6 481 |
| Whitehaven Coal Limited | 1 868 422 | 9 198 | 7 775 |
| Woodside Petroleum Ltd. | 714 874 | 22 839 | 21 555 |
| Woolworths Limited | 732 321 | 19 228 | 20 716 |
| | | 191 792 | 221 702 |
| <i>Brésil — 0,1 %</i> | | | |
| Raia Drogasil S.A. | 106 535 | 3 128 | 2 141 |
| | | 3 128 | 2 141 |
| <i>Canada — 1,8 %</i> | | | |
| Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée | 154 207 | 32 351 | 37 355 |
| Dollarama Inc. | 365 853 | 19 363 | 11 879 |
| | | 51 714 | 49 234 |
| <i>Chine — 1,3 %</i> | | | |
| Tencent Holdings Limited | 667 300 | 24 315 | 36 111 |
| Tencent Music Entertainment Group, catégorie A, CAAE | 171 | 3 | 3 |
| | | 24 318 | 36 114 |
| <i>Danemark — 2,3 %</i> | | | |
| Chr. Hansen Holding A/S | 234 753 | 17 186 | 28 383 |
| Novo Nordisk A/S, catégorie B | 388 185 | 23 942 | 24 361 |
| Pandora A/S | 183 985 | 14 755 | 10 217 |
| | | 55 883 | 62 961 |
| <i>Finlande — 1,6 %</i> | | | |
| KONE Oyj, actions B | 203 624 | 11 312 | 13 242 |
| Sampo plc, actions A | 221 439 | 14 456 | 13 290 |
| UPM-Kymmene Corporation | 491 551 | 15 338 | 17 063 |
| | | 41 106 | 43 595 |
| <i>France — 9,9 %</i> | | | |
| Arkema S.A. | 54 455 | 6 749 | 6 344 |
| Bouygues S.A. | 43 248 | 2 538 | 2 111 |
| Bureau Veritas SA | 427 395 | 13 150 | 11 851 |
| Capgemini SE | 20 209 | 2 556 | 2 724 |
| Crédit Agricole S.A. | 484 431 | 9 181 | 7 113 |
| Eiffage S.A. | 33 197 | 3 682 | 3 791 |
| Eramet S.A. | 27 410 | 3 499 | 2 588 |
| EssilorLuxottica | 229 297 | 37 010 | 39 527 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres (suite) | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---------------------------------|----------------|----------------------|
| L'Air Liquide S.A. | 99 592 | 11 958 | 16 833 |
| Legrand S.A. | 128 787 | 8 521 | 9 896 |
| LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.A. | 86 282 | 20 728 | 34 612 |
| Pernod Ricard S.A. | 139 445 | 29 935 | 31 258 |
| Peugeot S.A. | 694 293 | 17 309 | 20 148 |
| Rubis SCA | 149 094 | 8 371 | 10 885 |
| Sanofi | 351 934 | 39 578 | 41 520 |
| Société Générale SA | 217 860 | 13 289 | 9 443 |
| Total S.A. | 189 909 | 12 455 | 13 696 |
| Vinci S.A. | 113 230 | 11 444 | 12 703 |
| | | 251 953 | 277 043 |
| <i>Allemagne — 6,1 %</i> | | | |
| adidas AG | 107 983 | 26 815 | 30 806 |
| Allianz SE | 99 251 | 24 760 | 27 189 |
| Brenntag AG | 256 939 | 17 113 | 15 139 |
| Covestro AG | 173 716 | 21 137 | 11 732 |
| Deutsche Lufthansa AG | 206 254 | 8 495 | 6 350 |
| Deutsche Post AG | 263 530 | 10 773 | 9 854 |
| Fielmann AG | 149 568 | 13 122 | 12 618 |
| Fresenius AG | 132 981 | 12 154 | 8 775 |
| Fresenius Medical Care AG & Co., KGaA | 20 474 | 2 374 | 1 815 |
| FUCHS PETROLUB SE, actions privilégiées | 277 002 | 14 317 | 15 589 |
| GEA Group Aktiengesellschaft | 308 485 | 15 060 | 10 860 |
| SAP SE | 94 653 | 9 941 | 12 871 |
| Schaeffler AG, actions privilégiées | 246 017 | 4 328 | 2 864 |
| Siltronic AG | 13 934 | 2 254 | 1 573 |
| Talanx Aktiengesellschaft | 50 367 | 2 286 | 2 346 |
| | | 184 929 | 170 381 |
| <i>Hong Kong — 3,9 %</i> | | | |
| AIA Group Limited | 4 073 615 | 37 749 | 45 748 |
| China Mobile Limited | 1 234 500 | 15 768 | 16 242 |
| CK Asset Holdings Limited | 1 958 000 | 21 183 | 19 438 |
| Hong Kong Exchanges and Clearing Limited | 129 100 | 5 062 | 5 058 |
| Power Assets Holdings Limited | 1 226 000 | 11 930 | 11 620 |
| VTech Holdings Limited | 829 400 | 11 690 | 9 360 |
| WH Group Limited | 1 956 500 | 2 526 | 2 037 |
| | | 105 908 | 109 503 |
| <i>Inde — 1,3 %</i> | | | |
| HDFC Bank Limited, CAAE | 259 369 | 22 652 | 36 680 |
| | | 22 652 | 36 680 |
| <i>Irlande — 1,6 %</i> | | | |
| AerCap Holdings N.V. | 86 121 | 5 080 | 4 656 |
| ICON Public Limited Company | 156 225 | 15 081 | 27 558 |
| Ryanair Holdings plc | 131 867 | 18 476 | 12 843 |
| | | 38 637 | 45 057 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres (suite) | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|---|---------------------------------|----------------|----------------------|
| <i>Israël — 0,5 %</i> | | | |
| Bezeq The Israel Telecommunication Corporation, Ltd. | 10 933 216 | 20 746 | 14 598 |
| | | 20 746 | 14 598 |
| <i>Italie — 0,5 %</i> | | | |
| ASTM S.p.A. | 121 252 | 3 885 | 3 309 |
| Enel S.p.A. | 712 866 | 5 425 | 5 615 |
| Societa Iniziative Autostradali E Servizi S.p.A. (SIAS) | 251 969 | 5 091 | 4 744 |
| | | 14 401 | 13 668 |
| <i>Japon — 12,3 %</i> | | | |
| ABC-MART, Inc. | 138 200 | 10 449 | 10 449 |
| AGC Inc. | 121 500 | 5 575 | 5 147 |
| AOYAMA TRADING Co., Ltd. | 94 300 | 4 285 | 3 074 |
| Bridgestone Corporation | 52 300 | 3 028 | 2 740 |
| Chubu Electric Power Company, Incorporated | 415 500 | 7 525 | 8 066 |
| Daiwa Securities Group Inc. | 1 500 000 | 11 671 | 10 442 |
| Foster Electric Company, Limited | 113 400 | 3 379 | 1 775 |
| Fujikura Ltd. | 545 400 | 4 197 | 2 947 |
| Fujitsu Limited | 60 600 | 5 128 | 5 187 |
| Hitachi, Ltd. | 477 400 | 19 550 | 17 325 |
| Honda Motor Co., Ltd. | 522 300 | 23 094 | 18 633 |
| Japan Tobacco Inc. | 742 603 | 30 646 | 24 052 |
| JVC Kenwood Corp. | 891 200 | 3 842 | 2 629 |
| Kansai Electric Power Company, Incorporated, The | 563 100 | 9 902 | 11 543 |
| KDDI Corp. | 558 900 | 14 732 | 18 183 |
| Keyence Corporation | 54 900 | 22 905 | 37 773 |
| Kirin Holdings Company, Limited | 499 800 | 11 409 | 14 353 |
| Konica Minolta Holdings, Inc. | 861 300 | 10 990 | 10 554 |
| Maxell Holdings, Ltd. | 107 000 | 2 442 | 1 934 |
| Mitsubishi Electric Corporation | 690 000 | 10 939 | 10 327 |
| Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. | 1 171 900 | 9 457 | 7 889 |
| MS&AD Insurance Group Holdings, Inc. | 465 300 | 17 822 | 18 031 |
| Nihon Kohden Corporation | 314 900 | 8 513 | 13 887 |
| Nippon Telegraph and Telephone Corporation | 412 000 | 20 332 | 22 901 |
| Nishimatsu Construction Co., Ltd. | 268 200 | 9 873 | 8 263 |
| Nisshinbo Holdings Inc. | 441 000 | 6 186 | 4 586 |
| ORIX Corporation | 935 100 | 20 882 | 18 549 |
| Sumitomo Electric Industries, Ltd. | 115 900 | 2 438 | 2 089 |
| Sumitomo Mitsui Construction Co., Ltd. | 277 100 | 2 404 | 2 293 |
| Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. | 82 800 | 4 358 | 3 728 |
| Sumitomo Rubber Industries, Ltd. | 751 000 | 14 131 | 12 202 |
| Toppan Printing Company, Ltd. | 294 000 | 6 523 | 5 874 |
| Toyota Tsusho Corporation | 180 300 | 6 293 | 7 239 |
| | | 344 900 | 344 664 |
| <i>Luxembourg — 0,1 %</i> | | | |
| Ternium S.A., CAAE | 103 307 | 3 255 | 3 822 |
| | | 3 255 | 3 822 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres (suite) | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|---|---------------------------------|----------------|----------------------|
| <i>Macao — 0,4 %</i> | | | |
| Sands China Ltd. | 1 728 400 | 11 738 | 10 218 |
| | | 11 738 | 10 218 |
| <i>Malaisie — 1,1 %</i> | | | |
| Axiata Group Berhad | 9 724 339 | 16 253 | 12 586 |
| Malayan Banking Berhad | 5 638 422 | 16 850 | 17 666 |
| | | 33 103 | 30 252 |
| <i>Mexique — 0,9 %</i> | | | |
| Wal-Mart de México S.A.B. de C.V., série V | 7 221 275 | 21 444 | 25 073 |
| | | 21 444 | 25 073 |
| <i>Pays-Bas — 3,2 %</i> | | | |
| ASM International N.V. | 77 412 | 5 411 | 4 350 |
| ASML Holdings N.V. | 83 995 | 18 979 | 17 845 |
| Core Laboratories N.V. | 157 682 | 23 191 | 12 843 |
| Koninklijke Ahold Delhaize N.V. | 88 740 | 2 529 | 3 056 |
| Koninklijke Vopak NV | 247 681 | 14 239 | 15 317 |
| NN Group N.V. | 336 883 | 17 881 | 18 270 |
| Royal Dutch Shell plc, actions B | 210 085 | 7 903 | 8 534 |
| Royal Dutch Shell plc, catégorie A | 259 762 | 9 088 | 10 401 |
| | | 99 221 | 90 616 |
| <i>Nouvelle-Zélande — 0,1 %</i> | | | |
| Air New Zealand Limited | 779 563 | 2 066 | 2 216 |
| | | 2 066 | 2 216 |
| <i>Norvège — 2,4 %</i> | | | |
| Austevoll Seafood ASA | 420 941 | 6 729 | 7 091 |
| DNO International ASA | 1 826 850 | 5 032 | 3 637 |
| Equinor ASA | 674 419 | 23 299 | 19 635 |
| SalMar ASA | 94 371 | 4 307 | 6 372 |
| Telenor ASA | 1 167 656 | 28 333 | 30 772 |
| | | 67 700 | 67 507 |
| <i>Singapour — 2,2 %</i> | | | |
| ComfortDelGro Corporation Limited | 5 950 500 | 12 367 | 12 757 |
| DBS Group Holdings Limited | 256 800 | 5 045 | 6 057 |
| IGG Inc. | 1 909 000 | 3 376 | 3 538 |
| Singapore Airport Terminal Services Limited | 486 000 | 2 314 | 2 274 |
| Singapore Technologies Engineering Ltd. | 2 224 200 | 6 922 | 7 744 |
| Singapore Telecommunications Limited | 4 439 000 | 14 135 | 12 999 |
| United Overseas Bank Limited | 650 372 | 14 178 | 15 914 |
| | | 58 337 | 61 283 |
| <i>Espagne — 1,3 %</i> | | | |
| Amadeus IT Holding S.A., catégorie A | 195 935 | 20 905 | 18 625 |
| Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. | 389 462 | 3 503 | 2 804 |
| Ence Energia y Celulosa, S.A. | 884 032 | 5 809 | 7 582 |
| Industria de Diseño Textil, S.A. | 247 110 | 10 593 | 8 600 |
| | | 40 810 | 37 611 |
| <i>Suède — 3,2 %</i> | | | |
| Assa Abloy AB, actions B | 511 388 | 12 207 | 12 482 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres (suite) | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---------------------------------|----------------|----------------------|
| Atlas Copco Aktiebolag, catégorie A | 903 812 | 38 848 | 29 478 |
| Boliden AB | 63 388 | 2 925 | 1 882 |
| Essity Aktiebolag | 525 071 | 16 611 | 17 616 |
| Hexagon AB | 399 450 | 29 623 | 25 171 |
| Skandinaviska Enskilda Banken AB, actions A | 162 642 | 2 459 | 2 161 |
| | | 102 673 | 88 790 |
| <i>Suisse — 10,5 %</i> | | | |
| Chubb Limited | 197 037 | 29 926 | 34 749 |
| Geberit AG | 38 545 | 19 673 | 20 501 |
| Givaudan SA | 2 160 | 3 309 | 6 840 |
| Nestlé S.A. | 602 130 | 55 764 | 66 832 |
| Novartis AG | 230 774 | 23 255 | 26 984 |
| Panalpina World Transport (Holding) Ltd. | 47 652 | 6 671 | 8 657 |
| Roche Holding AG | 206 620 | 63 290 | 69 750 |
| Schindler Holding Ltd. | 21 948 | 3 949 | 5 953 |
| SGS S.A. | 1 954 | 5 429 | 6 010 |
| Sika AG | 117 180 | 19 253 | 20 332 |
| Wizz Air Holdings Plc | 155 432 | 7 676 | 7 585 |
| Zurich Insurance Group AG | 46 970 | 15 735 | 19 159 |
| | | 253 930 | 293 352 |
| <i>Taiwan — 2,6 %</i> | | | |
| Advantech Co., Ltd. | 916 482 | 8 473 | 8 514 |
| Chunghwa Telecom Co., Ltd. | 3 020 000 | 13 984 | 15 142 |
| Merida Industry Co., Ltd. | 592 000 | 3 537 | 3 609 |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. | 1 358 000 | 12 698 | 13 458 |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE | 655 601 | 22 505 | 33 036 |
| | | 61 197 | 73 759 |
| <i>Royaume-Uni — 12,4 %</i> | | | |
| Auto Trader Group plc | 1 972 322 | 15 091 | 15 540 |
| Berkeley Group Holdings PLC, The | 156 589 | 9 534 | 9 482 |
| BP p.l.c. | 875 881 | 7 134 | 7 545 |
| British American Tobacco p.l.c. | 256 556 | 18 667 | 11 169 |
| Compass Group plc | 1 187 978 | 29 384 | 34 050 |
| Experian plc | 1 175 116 | 27 589 | 38 992 |
| Fiat Chrysler Automobiles N.V. | 506 930 | 8 838 | 10 062 |
| GlaxoSmithKline plc | 1 577 358 | 42 686 | 40 871 |
| IMI plc | 247 413 | 3 885 | 4 052 |
| Imperial Brands PLC | 697 209 | 39 315 | 28 784 |
| International Consolidated Airlines Group, S.A. | 255 921 | 3 015 | 2 742 |
| Legal & General Group Plc | 5 861 816 | 24 338 | 23 482 |
| Moneysupermarket.com Group plc | 1 532 474 | 7 753 | 7 325 |
| National Grid plc | 1 355 950 | 22 602 | 17 902 |
| Persimmon Plc | 208 100 | 9 170 | 6 960 |
| QinetiQ Group plc | 1 038 433 | 4 926 | 5 183 |
| Reckitt Benckiser Group plc | 125 525 | 13 652 | 13 087 |
| Rio Tinto plc | 166 472 | 9 642 | 10 836 |
| Royal Mail plc | 879 218 | 7 544 | 4 167 |
| SSE plc | 461 856 | 11 144 | 8 669 |
| Tate & Lyle PLC | 520 440 | 6 013 | 5 965 |

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

| Titres (suite) | Nombre d'actions ou de parts | Coût** (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---------------------------------|------------------|----------------------|
| Unilever N.V. | 227 783 | 13 438 | 16 896 |
| Unilever Plc | 154 419 | 11 473 | 11 034 |
| Vodafone Group Public Limited Company | 4 134 552 | 15 658 | 10 968 |
| | | 362 491 | 345 763 |
| <i>États-Unis — 5,4 %</i> | | | |
| Accenture plc, catégorie A | 193 759 | 30 570 | 37 300 |
| Aptiv PLC | 144 387 | 13 788 | 12 136 |
| Mettler-Toledo International Inc. | 41 625 | 31 780 | 32 140 |
| ResMed Inc. | 142 218 | 20 884 | 22 109 |
| Shopify Inc., catégorie A | 176 505 | 26 981 | 33 362 |
| TE Connectivity Ltd. | 121 717 | 11 224 | 12 567 |
| | | 135 227 | 149 614 |
| Total du portefeuille de placements — 96,9 % | | 2 605 259 | 2 707 217 |
| Autres actifs, moins les passifs — 3,1 % | | | 87 305 |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 % | | | 2 794 522 |

+ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

* Aux fins de l'inventaire du portefeuille, le coût inclut les commissions et les autres coûts de transactions du portefeuille (note 3).

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé d'actions internationales (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeuilles sont en date du 31 décembre 2018 et du 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 7 mars 2019.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Les placements englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques

et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres; c'est pourquoi elles sont classées à titre de passifs financiers présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de la trésorerie et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et autres passifs englobent généralement les montants à recevoir ou à payer sur les opérations de placement, les souscriptions et rachats de parts, ainsi que les autres actifs et autres passifs évalués à la juste valeur à la comptabilisation initiale. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Portefeuille peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Portefeuille reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est indiquée à la note 8, s'il y a lieu.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (l'« actif net »), divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le Portefeuille a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Portefeuille peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains

en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le Portefeuille lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Le Portefeuille a adopté de manière rétrospective IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon l'évaluation du modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds. La transition à IFRS 9 du Portefeuille est expliquée plus en détail à la note 9.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Portefeuille a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit le total des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du

Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

c) Charges du Portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Portefeuille. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc., la Société de fiducie BMO, BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Asset Management Corp., Pyrford International Limited ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont les contreparties sont des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement affiliés à la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie des placements du Portefeuille portant intérêt fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débetures) et

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie

pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

8. Information spécifique au Portefeuille

a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts

Le Portefeuille est entré en activité le 28 janvier 1998.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

| Périodes closes les (en milliers de parts) | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|--|-----------------|-----------------|
| Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période | 170 248 | 133 312 |
| Émises contre trésorerie | 57 778 | 48 760 |
| Émises au réinvestissement de distributions | 8 881 | 4 014 |
| Rachetées durant la période | (26 519) | (15 838) |
| Parts émises et en circulation à la clôture de la période | 210 388 | 170 248 |

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, se calcule comme suit :

| Périodes closes les | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|---|-----------------|-----------------|
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (113 156) | 301 515 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts) | 198 577 | 151 500 |
| (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | (0,57) | 1,99 |

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2018, il n'y avait aucun report de perte en capital ou de perte autre qu'en capital.

(e) Opérations avec des parties liées

Services aux porteurs de parts

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

| Périodes closes les | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Services aux porteurs de parts (\$) | 290 | 307 |

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Portefeuille pour les périodes considérées sont les suivantes :

| Périodes closes les | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|--|-----------------|-----------------|
| Total des commissions de courtage versées (\$) | 1 565 | 1 893 |
| Total des commissions de courtage versées aux parties liées (\$) | — | — |

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des « accords de paiement indirect » s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. La valeur des services reçus dans le cadre des accords de paiement indirect conclus par le conseiller en valeurs, selon ce qui a pu être raisonnablement déterminé, est présentée dans le tableau suivant, en pourcentage du total des commissions de courtage pour les périodes suivantes.

| Périodes closes les | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|--|-----------------|-----------------|
| Total des accords de paiement indirect (\$) | 387 | 264 |
| Total des accords de paiement indirect en pourcentage du total des commissions | 25 | 14 |

f) Risques liés aux instruments financiers

L'objectif de placement du Portefeuille consiste à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions d'émetteurs situés partout dans le monde, sauf au Canada et aux États-Unis.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

Risque de change

L'exposition du Portefeuille au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 déc. 2018

| | Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$) | Placements (monétaires et non monétaires) (\$) | Contrats de change à terme (\$) | Position nette en devises (\$) | % de l'actif net |
|----------------------|--|--|---------------------------------|--------------------------------|------------------|
| Dollar australien | 103 | 221 702 | — | 221 805 | 7,9 |
| Real brésilien | 468 | 2 141 | — | 2 609 | 0,1 |
| Couronne danoise | — | 62 961 | — | 62 961 | 2,3 |
| Euro | 787 | 620 649 | — | 621 436 | 22,2 |
| Dollar de Hong Kong | — | 159 371 | — | 159 371 | 5,7 |
| Shekel israélien | — | 14 598 | — | 14 598 | 0,5 |
| Yen | 1 568 | 344 664 | — | 346 232 | 12,4 |
| Ringgit malaisien | — | 30 252 | — | 30 252 | 1,1 |
| Peso mexicain | — | 25 073 | — | 25 073 | 0,9 |
| Dollar néo-zélandais | (1) | 2 216 | — | 2 215 | 0,1 |
| Couronne norvégienne | 85 | 67 507 | — | 67 592 | 2,4 |
| Livre sterling | 2 529 | 334 925 | — | 337 454 | 12,1 |
| Dollar de Singapour | 307 | 57 745 | — | 58 052 | 2,1 |
| Couronne suédoise | — | 88 790 | — | 88 790 | 3,2 |
| Franc suisse | 101 | 251 018 | — | 251 119 | 9,0 |
| Dollar de Taiwan | — | 40 723 | — | 40 723 | 1,5 |
| Dollar américain | 22 724 | 333 648 | — | 356 372 | 12,8 |
| Total | 28 671 | 2 657 983 | — | 2 686 654 | 96,3 |

Au 31 déc. 2017

| | Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$) | Placements (monétaires et non monétaires) (\$) | Contrats de change à terme (\$) | Position nette en devises (\$) | % de l'actif net |
|----------------------|--|--|---------------------------------|--------------------------------|------------------|
| Dollar australien | 29 | 184 408 | — | 184 437 | 7,5 |
| Real brésilien | 53 | 18 701 | — | 18 754 | 0,8 |
| Couronne danoise | — | 90 885 | — | 90 885 | 3,7 |
| Euro | 800 | 511 662 | — | 512 462 | 21,0 |
| Dollar de Hong Kong | — | 149 935 | — | 149 935 | 6,1 |
| Shekel israélien | — | 11 895 | — | 11 895 | 0,5 |
| Yen | 818 | 311 585 | — | 312 403 | 12,8 |
| Ringgit malaisien | — | 24 199 | — | 24 199 | 1,0 |
| Peso mexicain | — | 19 371 | — | 19 371 | 0,8 |
| Dollar néo-zélandais | — | 1 799 | — | 1 799 | 0,1 |
| Couronne norvégienne | 82 | 20 603 | — | 20 685 | 0,8 |
| Livre sterling | 1 862 | 335 578 | — | 337 440 | 13,8 |
| Dollar de Singapour | 2 | 52 907 | — | 52 909 | 2,2 |
| Couronne suédoise | — | 77 127 | — | 77 127 | 3,2 |
| Franc suisse | 891 | 192 900 | — | 193 791 | 7,9 |
| Dollar de Taiwan | 33 | 29 670 | — | 29 703 | 1,2 |
| Dollar américain | 48 558 | 251 179 | — | 299 737 | 12,3 |
| Total | 53 128 | 2 284 404 | — | 2 337 532 | 95,7 |

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 134 333 \$ (116 877 \$ au 31 décembre 2017). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de marché

Le Portefeuille est très exposé à l'autre risque de marché du fait de ses placements dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Portefeuille et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI EAFE Index (CAD) avait

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait augmenté ou diminué de 231 315 \$ (196 814 \$ au 31 décembre 2017). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé au risque de crédit.

Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, comme suit :

| | Valeur globale des titres prêtés (\$) | Valeur globale de la garantie de prêt (\$) |
|------------------|---------------------------------------|--|
| 31 décembre 2018 | 83 533 | 89 772 |
| 31 décembre 2017 | 110 784 | 117 294 |

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

| Périodes closes les | 31 déc. 2018 | | 31 déc. 2017 | |
|---|--------------|---|--------------|---|
| | Montant | % du revenu brut tiré du prêt de titres | Montant | % du revenu brut tiré du prêt de titres |
| Revenu brut tiré du prêt de titres | 937 | 100,0 | 769 | 100,0 |
| Retenues d'impôts | 15 | 1,6 | 56 | 7,3 |
| | 921 | 98,4 | 713 | 92,7 |
| Paiement aux agents chargés du prêt de titres | 281 | 30,0 | 214 | 27,8 |
| Revenu net tiré du prêt de titres* | 641 | 68,4 | 499 | 64,9 |

* Le montant comptabilisé à l'état du résultat global correspond au montant avant les retenues d'impôts de 15 \$ (56 \$ au 31 décembre 2017).

Risque de concentration

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

| Aux | 31 déc. 2018 | 31 déc. 2017 |
|---|----------------|----------------|
| Actions | | |
| Australie | 7,9 % | 7,5 % |
| Belgique | — % | 0,4 % |
| Brésil | 0,1 % | 0,8 % |
| Canada | 1,8 % | 2,0 % |
| Chine | 1,3 % | 1,3 % |
| Danemark | 2,3 % | 3,7 % |
| Égypte | — % | 0,1 % |
| Finlande | 1,6 % | 1,4 % |
| France | 9,9 % | 9,0 % |
| Allemagne | 6,1 % | 5,1 % |
| Hong Kong | 3,9 % | 4,5 % |
| Inde | 1,3 % | 1,2 % |
| Irlande | 1,6 % | 1,6 % |
| Israël | 0,5 % | 0,6 % |
| Italie | 0,5 % | 1,7 % |
| Japon | 12,3 % | 12,7 % |
| Luxembourg | 0,1 % | 0,2 % |
| Macao | 0,4 % | 0,4 % |
| Malaisie | 1,1 % | 1,0 % |
| Mexique | 0,9 % | 0,8 % |
| Pays-Bas | 3,2 % | 2,1 % |
| Nouvelle-Zélande | 0,1 % | 0,1 % |
| Norvège | 2,4 % | 0,8 % |
| Russie | — % | 0,9 % |
| Singapour | 2,2 % | 2,2 % |
| Espagne | 1,3 % | 0,9 % |
| Suède | 3,2 % | 3,2 % |
| Suisse | 10,5 % | 10,3 % |
| Taiwan | 2,6 % | 2,4 % |
| Royaume-Uni | 12,4 % | 14,0 % |
| États-Unis | 5,4 % | 2,5 % |
| Autres actifs, moins les passifs | 3,1 % | 4,6 % |
| | 100,0 % | 100,0 % |

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 déc. 2018

| Actifs financiers | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------|----------|-----------|----------|-----------|
| Actions | 334 415 | 2 372 802 | — | 2 707 217 |

Au 31 déc. 2017

| Actifs financiers | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------|----------|-----------|----------|-----------|
| Actions | 258 258 | 2 073 999 | — | 2 332 257 |

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

9. Transition à IFRS 9

À la transition à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers du portefeuille de placements du Portefeuille ont été classés à la JVRN. Le classement des actifs financiers et des passifs financiers diffère de celui sous IAS 39. Aucun changement n'a toutefois été apporté à la méthode d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la transition à IFRS 9. Les tableaux suivants présentent un rapprochement des actifs financiers et des passifs financiers au 1^{er} janvier 2018, date de transition à IFRS 9 :

Au 1^{er} janv. 2018

| Actifs financiers | Détenus à des fins de transaction | Désignés à la JVRN | Prêts et créances** | JVRN |
|---|-----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
| Solde d'ouverture selon IAS 39 | — | 2 332 257 | 3 772 | — |
| Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 : - reclassement des placements à la JVRN* | — | (2 332 257) | — | 2 332 257 |
| Variation totale lors de la transition à IFRS 9 | — | (2 332 257) | — | 2 332 257 |
| Solde d'ouverture selon IFRS 9 | — | — | 3 772 | 2 332 257 |

* Instruments financiers (y compris les instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction et autres instruments désignés comme étant à la JVRN selon IAS 39.

** Autres actifs financiers classés à titre de prêts et créances sous IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

Au 1^{er} janv. 2018

| Passifs financiers | Détenus à des fins de transaction | Coût amorti** | JVRN |
|--|-----------------------------------|---------------|------|
| Solde d'ouverture selon IAS 39 | — | 4 355 | — |
| Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 : - reclassement des titres vendus à découvert et autres instruments dérivés* | — | — | — |
| Variation totale lors de la transition à IFRS 9 | — | — | — |
| Solde d'ouverture selon IFRS 9 | — | 4 355 | — |

* Autres passifs financiers (tels des titres vendus à découvert et des instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction selon IAS 39.

** Classés comme autres passifs financiers selon IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Gestion privée de placements inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Portefeuilles sont décrites à la note 3 des états financiers. Il incombe au fiduciaire (Société de fiducie BMO) d'examiner et d'approuver les états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers des Portefeuilles ainsi que l'adéquation des contrôles internes, le processus d'audit et la présentation de l'information financière, de concert avec la direction et l'auditeur externe.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Portefeuilles. L'auditeur a été nommé par le conseil d'administration du gestionnaire et le conseil des fiduciaires, et il ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de parts. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts et du fiduciaire. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Bruce Ferman

Président et chef de la direction
BMO Gestion privée de placements inc.
Le 7 mars 2019

Robert J. Schauer

Chef des finances
Portefeuilles BMO privé
Le 7 mars 2019

Gestionnaire

BMO Gestion privée
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est un nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026